

# Anastomoses\* 4

\*communication entre les racines de deux individus végétaux différents.

# Bulletin du

04/2013

Réseau pour les  
Alternatives  
Forestières

## Sommaire

- 1 | Edito
- 2 | Témoignage
- 2 | Quelques nouvelles du réseau
  - 2 | Rencontres du réseau
  - 3 | Groupes de travail
  - 4 | Formations
  - 5 | AMAP Bois-Bûche
  - 5 | Nouveaux partenaires
- 6 | Dossiers du réseau
- 9 | Portrait
- 10 | Brèves forestières
- 12 | Relier et l'habitat participatif
- 12 | Petit agenda de la forêt et du bois

Que de chemin parcouru en quatre ans ! Né en 2008, le RAF doit ses deux premières années d'existence au fort dynamisme bénévole et militant de son fondateur, Gaetan du Bus. Fin 2010, les envies et les idées sont nombreuses mais il manque les moyens de les mettre en œuvre et un portage réellement collectif. Qu'à cela ne tienne, début 2011, en tant qu'administratrice de RELIER, je m'empare de la question et organise avec Gaetan une réunion de pilotage du réseau, à laquelle une vingtaine de personnes participent. Le plan d'action qui en découle rencontre un beau succès auprès des financeurs. Début 2012, nous voilà donc avec un groupe structuré et les moyens financiers de nos projets. Action prioritaire : poser, au travers d'une charte, nos valeurs et nos actions communes concernant la forêt et le bois. Il faudra un an de travail pour construire cette base qui nous permet désormais d'amplifier l'impact des rencontres, formations, actions locales et communication diverses. 2012 marque ainsi l'élargissement de notre réseau, avec l'arrivée de nouveaux partenaires et une densification des échanges.

En parallèle, nous observons un réveil des contestations autour de la gestion de la forêt et des projets industriels qui émergent un peu partout en France. Les objectifs du gouvernement en terme d'énergie renouvelable, dont le bois est la principale ressource, et les mécanismes de crédit carbone, incitent à développer des projets bois énergie qui n'ont aucune cohérence territoriale ou écologique, et qui vont à l'encontre du développement durable, et encore plus de la sobriété. Côté bois d'œuvre, guère mieux, comme l'illustre le projet de mega scierie dans le Morvan, qui risque d'entraîner pollution et perte d'emplois locaux. Et pour alimenter tout ça, multiplication des coupes rases, usages des rémanents (tout petit bois qui devraient être laissés sur place), épandage de pesticides sur des cultures à très courtes rotations, multiplication des transports etc. C'est la course en avant, toujours plus loin, toujours plus, plus, plus.

Dans les brèves forestières présentées dans ce journal, on observera un net déséquilibre entre bonnes et mauvaises nouvelles. Mais au fil de la lecture, de nouveaux projets apparaissent, souvent collectifs, tentant d'apporter des solutions locales à la question du bois et de la gestion forestière. Petites réponses certes face à un problème majeur, mais elles montrent la volonté d'hommes et de femmes ancrés dans leurs territoires de s'emparer de la question et de la mettre sur la place publique. Le RAF est là pour les aider, les rassembler et leur donner la parole.

En 2013, deux ans après l'élan collectif marqué 2011, nous accueillons au RELIER une salariée dédiée au RAF. Sa venue et celle des nombreux autres de la forêt qui décident aujourd'hui de se mettre en action pour que l'éducation l'action citoyenne se développent



tif qui aura  
sein de RE-  
luons cette  
passionnés  
de se met-  
polaire et  
en forêt.

Pascale Laussel  
Co-coordinatrice du RAF

## Témoignage



Voilà tout juste six mois que je m'investis dans le Réseau pour les Alternatives Forestières. Première salariée de RELIER à travailler sur ce projet, je mesure l'ampleur de la tâche et les enjeux mais surtout le plaisir à travailler en concordance avec mes pensées les plus profondes. Quand, toute petite, je voyais passer la 4L verte de l'agent forestier ONF, je savais que je voulais faire son métier, être dans la forêt, auprès des arbres, les connaître, les

sentir et puis un jour en couper pour qu'ils deviennent tables, poutres ou papier. Après 6 ans comme salariée à l'ONF, cet organisme au logo vert ne me fait plus rêver. Et ce rêve d'habiter la forêt, je m'en rapproche davantage au sein du RAF et de ses bûcherons, débardeurs, menuisiers, citoyens... qui tous, avec leur vécu, leurs convictions et leur modestie apportent leur perception d'une autre relation de l'homme à la forêt. Oui, je veux continuer à rêver, rêver pour me réveiller, rêver pour éveiller.

Anne  
Chargée de mission RAF à RELIER  
aberthet@reseau-relier.org

## Quelques nouvelles du réseau

### 7<sup>ème</sup> rencontre du réseau : GESTION FORESTIÈRE ET IMPLICATION CITOYENNE

Ces rencontres ont accueilli plus de 80 personnes au pied du Vercors, à Die les 11, 12 et 13 mai 2012. Largement ouvertes, elles avaient pour objectif de dépasser le clivage entre forestiers et non forestiers pour que chacun, citoyen, élu, propriétaire au professionnel

de la filière, s'approprie ce changement global de relation de l'homme avec la forêt.

Le partenaire local de ces rencontres, l'association Dryade, a organisé sur deux jours avec le RAF des ateliers, visites de terrain et moments de détente et de synthèse pour approfondir l'implication possible de chacun dans une autre gestion de la forêt. Ainsi, ont été abordés la question du foncier forestier géré de façon collective, la mise en place de micro-filières locales sur le bois-bûches, les exemples inquiétants de méga-chaufferies bois et les petits projets collectifs à échelle humaine, l'implication des communes dans la gestion des forêts locales et les possibilités et difficultés de valoriser les bois localement. Ces moments riches ont renforcé la coopération et la transmission entre acteurs souvent isolés sur leur territoire ou dans leur façon de penser et d'agir en forêt.

Retrouvez l'ambiance de ces rencontres dans l'émission 9 de « Entre cimes et racine » réalisée par Radio Zinzine et les actes sur le site web de RELIER : [www.reseau-relier.org](http://www.reseau-relier.org)



Philippe Méjean, Président de Dryade analyse les points clés des thèmes abordés en ateliers et met en avant les pistes d'actions.

### 8<sup>ème</sup> rencontre du réseau : VIABILITÉ DU TRAVAIL FORESTIER DANS L'ESPRIT DE LA CHARTE

Être bûcheron, c'est dangereux et mal payé ! Le débardage à cheval, c'est seulement possible dans les zones où la préservation de l'environnement est subventionnée ! » C'est pour lutter contre ce type d'idées reçues et proposer des alternatives que le Réseau pour les Alternatives Forestières a organisé les 5 et 6 novembre 2012, une rencontre-terrain à Massaguel dans le Tarn.

Sur un chantier de débardage à cheval dans une première éclaircie de sapins pectinés, une trentaine de participants ont pu partager les choix de gestion et d'intervention pris en commun entre le propriétaire, le



Echanges inattendus et riches entre acteurs de la forêt qui tous ont apprécié la qualité des interventions sylvicoles sur la forêt.

gestionnaire et les bûcherons et débardeurs. Les professionnels locaux et la presse ont rejoint le groupe le mardi matin, ce qui a permis de confronter les méthodes pour une intervention douce tout en veillant au coût de l'opération.

En ateliers, le sujet de la viabilité a été traité en se référant à ce chantier et aux expériences de chacun. Comment respecter à la fois les écosystèmes forestiers, la santé des sylviculteurs, les souhaits et contraintes du propriétaire ? Pour y répondre, les participants ont exposé leurs points de vue et réflexions sur la question délicate de la rémunération, l'appréhension des risques

pour le corps et le plaisir d'un travail effectué en respectant ses idéaux et en étant reconnu par ses pairs.

Changer la relation de l'homme à la forêt ne se fait pas en deux jours et si les participants sont repartis riches des échanges, en y voyant plus clair sur cette fameuse viabilité qui n'est pas seulement monétarisable, le jeu des acteurs forestiers reste aujourd'hui focalisé sur l'économie avant l'écologie ou le social. Mais le RAF travaille, modestement et sans donner de leçons, à modifier les règles du jeu ! Nous vous invitons à écouter la 10<sup>e</sup> émission de « Entre cimes et racine » réalisée par Radio Zinzine sur ces rencontres et à lire les actes complets sur le site web de RELIER : [www.reseau-relier.org](http://www.reseau-relier.org)

## GROUPES DE TRAVAIL DU RAF

### Foncier collectif

La réflexion sur la gestion du foncier forestier par un collectif s'est concrétisée en 2012 par une analyse de toutes les surfaces boisées des fermes du mouvement Terre de Liens. Plus de 400 hectares répartis sur une quinzaine de fermes ont ainsi fait l'objet d'un inventaire et de recommandations de gestion. A partir de cette étude et des enquêtes réalisées auprès des fermiers et de fermes pilotes, Gaëtan du Bus, co-coordonateur du RAF et gestionnaire forestier indépendant a proposé des clauses forestières qui viendraient compléter le bail

rural environnemental conclu entre Terre de Liens et les fermiers. Ces clauses ont été présentées au groupe de travail RAF-Terre de Liens sur le foncier forestier en octobre 2012 à Cluny, sur le domaine de Saint-Laurent. La notion de juste prix du fermage s'est révélée complexe et pose la question de la valorisation du travail du fermier en forêt et parfois aussi, de la mobilisation de ces fermiers pour les encourager à s'investir en forêt. Le RAF va continuer à accompagner Terre de Liens dans la gestion forestière et proposer des formations courtes pour les fermiers.



Comment inciter les fermiers de Terre de Liens à s'investir dans leur forêt ?

Aux rencontres de Die en mai 2012, le RAF a organisé un atelier dédié au sujet plus large de l'acquisition de forêts de façon collective. Le compte-rendu des débats est disponible sur le site Web de RELIER. Plusieurs formes de propriété collective existent et au-delà de l'acquisition, ce sont les objectifs qui diffèrent : veut-on créer de l'activité ? protéger une forêt ? se positionner en acteur du territoire au sein d'une filière ? Le RAF, mène également, en parallèle, une réflexion sur la possibilité d'acquérir une forêt pour créer de l'activité et participer à son autonomisation financière.

contact : Gaëtan  
gdubus@gestion-forestiere-sud.com

### Innovation technique

L'utilisation d'un matériel forestier léger, adapté à un travail respectueux de l'écosystème forestier revient régulièrement dans les réflexions menées par le RAF. Pour avancer ensemble sur ce sujet, le groupe de travail « Innovation technique » s'est réuni le 13 janvier 2013 à Avignon. La réflexion menée par ce groupe a porté sur le manque de matériel de débardage utilisable lors de petits chantiers de bois-bûche. Pour de nombreux chantiers, le cheval paraît être la solution la plus adaptée à la sortie des bois, mais pour certains travailleurs en forêt, le cheval n'est pas une évidence et la relation à l'animal peut être vue comme contraignante plutôt que source de plaisir. Débardage à cheval et petite mécanisation seraient donc complémentaires. L'idée serait d'adapter un porte-outils à chenille existant pour le rendre plus malléable en milieu forestier. Le RAF pourrait soutenir la construction de ce prototype. Les plans

de la machine, le temps nécessaire et les coûts seront définis pendant le premier semestre 2013.

contact : Anne  
aberthet@reseau-relier.org



## Formations pratiques à la gestion douce

Des formations informelles ont déjà eu lieu au sein du réseau, via des chantiers ouverts aux personnes motivées par l'apprentissage de techniques de bûcheronnage et de débardage « doux ». Suite à la demande de plusieurs collectifs et du Mouvement Terre de Liens, le RAF s'est mobilisé pour mettre en place une formation à destination des exploitants agricoles qui souhaitent s'orienter vers une gestion douce et sociale de la forêt, même dans des bois de valeur faible ou moyenne. Cette formation vise à transmettre les connaissances et les techniques nécessaires : compréhension de l'écosystème, approche sylvicole pour sélectionner les arbres à abattre et ceux à conserver,

précision dans l'abattage pour ne pas abîmer les arbres, outils de débardage légers, capacité à valoriser localement les bois, micro-filière locale, etc... La formation sera de courte durée (2 x 2 jours) et intégrera un chantier de démonstration, une approche de l'écologie forestière et l'analyse des aspects techniques et économiques spécifiques aux coupes sélectives. Le RAF met au point l'ingénierie de projet pendant ce premier semestre 2013 et contactera les acteurs locaux impliqués dans la formation pour une mise en place de cette formation fin 2013.

contact : Pascale  
alternatives.forestieres@reseau-relier.org

## FORMATION ÉCO-GESTIONNAIRE RÉCOLTANT DE BOIS

Cette formation innovante de 4 mois a repris le 4 mars 2013 au CFPPA de Digne-Carêmejane (04). Désormais habilitée par le Ministère de l'Agriculture comme Spécialisation d'Initiative Locale (SIL) de niveau Bac, elle vise à former des intervenants ayant une expérience dans les travaux forestiers, espaces verts ou agricoles. Au près de membres du RAF (bûcheron, débardeur, gestionnaire), de l'ONF, de AviSilva et du CFPPA, les stagiaires sont formés aux coupes sélectives, à l'intervention dans des écosystèmes sensibles et à la vente des bois en circuits courts de proximité.

Alternant travaux sur le terrain (majoritaires), en salle et en entreprise, les stagiaires seront à même de travailler sur leurs parcelles ou de s'installer à leur compte à l'issue de cette formation avec une idée concrète de la vie de la forêt et de la vie en forêt.

contact : Olivier Estelat, Jean-Pierre Meng  
olivier.estelat@educagri.fr  
jean-pierre.meng@educagri.fr  
04 92 34 60 56



## FORMATION À LA TRACTION ANIMALE

L'association Rhône Alpes Traction et Energie Animale propose régulièrement des formations à l'initiation et au perfectionnement à la traction animale. Le prochain stage d'initiation se déroulera du 1<sup>er</sup> au

5 avril 2013. Un stage de perfectionnement est également prévu fin avril. Ce cycle « initiation et perfectionnement » se déroulera à nouveau en octobre-novembre 2013. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Créée en 2009 par des professionnels et des utilisateurs passionnés par la traction animale, cette association se propose de rassembler toutes celles et tous ceux qui, loin des clichés passéistes et folkloriques, veulent s'investir, réfléchir, inventer, proposer et transmettre leur savoir-faire.

Les membres de cette association conseillent, forment et accompagnent toutes les personnes désireuses de développer une activité utilisant la traction animale avec un engagement fort environnemental et social.

L'association a aussi mis en place un groupe de réflexion sur du matériel de traction, agricole et hippomobile divers.

contact : Emmanuelle et Sabine  
au 04 75 30 45 85 / www.tractionanimale.fr



© S. Breitmacher

## BIENTÔT UNE « AMAP BOIS-BÛCHE » DANS LE BUECH !

Les contours d'une « AMAP » Bois bûche\* commencent à se dessiner dans la vallée du Buech, à l'ouest des Hautes-Alpes,

Le groupe s'est créé lors d'une soirée « Soupes et bobines » sur le thème « De quel bois nous chauffons-nous ? ». Autour des documentaires « bûcheron libre » et « le label qui cache la forêt » de Télé Millevaches, des débats animés par des acteurs locaux et par des membres du RAF ont permis d'échanger sur les menaces qui pèsent sur notre forêt et les opportunités locales : le réseau RAF, la formation de Carmejane d'éco-gestionnaire forestier, les AMAP bois bûche de la Drôme...

Plusieurs réunions du groupe encore informel (une quinzaine de personnes) ont permis, à partir des attentes de chacun, de poser les jalons d'une micro-filière bois locale. Des propriétaires privés et un élu sont par-

tants pour participer à ce groupe. La question des forêts soumises à l'ONF et des coupes affouagères a été abordée. La participation d'utilisateurs professionnels à l'AMAP Bois (boulangers) est aussi envisagée.

Un premier stage de deux jours d'initiation à l'éco-gestion forestière est prévu au printemps : l'occasion de mieux comprendre et de mieux s'entendre sur ce que l'on peut faire et comment. A suivre donc !

(\* Le terme « AMAP Bois bûche » se comprend bien, mais l'AMAP est de nature alimentaire et nous préférons appeler cette Association « Association pour la promotion d'une alternative forestière », plus juste, en attendant de lui trouver un nom plus lisible et plus attirant !

contact : Etienne  
etienne.decle@wanadoo.fr

## NOUVEAUX PARTENAIRES FINANCIERS ET ASSOCIATIFS

### Partenaire associatif : Nature sur un Plateau

L'association Nature sur un Plateau est née officiellement en 2011 à l'initiative d'habitants du Plateau de Millevaches consternés par la généralisation de pratiques sylvicoles (coupes rases, utilisation de pesticides, suppression des feuillus) et d'exploitation forestière désastreuses sur les plans écologique, social et économique pour le territoire.

L'ambition fut rapidement de développer par diverses actions une connaissance de la forêt et de sa gestion auprès des habitants, des élus, et de toute personne intéressée par le sujet. Motivé par le soutien de 50 adhérents dès sa première année d'existence, l'objectif fut donc de faire parler de la forêt, des modes de gestion existants et des impacts associés. Tout cela pour faire émerger une véritable culture forestière sur ce territoire où la couverture forestière est très réduite puisque les peuplements résineux mono-spécifiques d'épicéa puis de douglas ont en 50 ans remplacés une bonne partie des terres agricoles et des peuplements feuillus. Auparavant, le plateau de Millevaches était surtout connu pour ses landes à bruyères. Ainsi, des balades, des projections, des soirées-débat sur la forêt sont organisées régulièrement. En mars et avril, l'association propose une formation de 4 jours ouverte à tous pour comprendre les enjeux de la forêt.

### Partenaires financiers

Afin d'organiser les rencontres, d'animer le réseau, de conseiller, de mettre en lien, de communiquer, de produire... le RAF a besoin de financements. En 2012 et 2013, les liens se sont renforcés avec les organismes qui nous accompagnent financièrement et qui apportent un regard extérieur éclairé et bienveillant sur nos actions. Ainsi, nous ont accompagné depuis 2010 : la Fondation Pierre Rabhi, la Fondation de France, la Fondation Macif, la Fondation Terra Symbiosis, la Fondation pour une Terre Humaine, la Fondation Un monde par Tous, la Fondation



Une des journées sera consacrée à l'achat collectif de forêt comme moyen d'action pour montrer des alternatives réalistes à la ligniculture. Un membre du RAF interviendra dans cette formation.

Dernièrement, Nature sur un Plateau a aussi fortement dénoncé le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier 2013-2016 qui faisait une fois de plus la part belle aux coupes rases (2 000 ha de plus envisagés) mais cette fois en proposant d'exploiter massivement les peuplements feuillus pour approvisionner les grosses unités de bois-énergie. La pétition contre ce plan régional a recueilli en une semaine plus de 3000 signatures, ce qui montre bien la sensibilité du sujet en Limousin.

contact : Vincent  
ns1p@ymail.fr www.naturesurunplateau.com

Lemarchand et le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Le RAF veille à contacter des partenaires qui partagent ses valeurs. Ces financeurs sont d'ailleurs très vigilants sur l'utilisation des fonds et apprécient notre approche terrain, notre esprit d'ouverture, notre volonté de créer de l'activité et du lien par une gestion plus sociale et solidaire de la forêt.

contact : Anne  
aberthet@reseau-relier.org

## ① MÉGA-DANGERS POUR NOS FORÊTS

Le 4 février 2013, quelques dizaines de personnes ont répondu à l'appel : il fallait agir vite pour éviter une première coupe d'arbres qui sonnerait le démarrage d'un méga-projet de scierie et de gros incinérateur bois par la société belge Erscia dans le Morvan en Bourgogne. Cette coupe avait été engagée par surprise avec le renfort de 70 gendarmes, malgré la décision du tribunal administratif de Dijon de suspendre l'arrêté préfectoral qui l'avait autorisée.

En fin de journée, les personnes présentes ont décidé de rester sur place. S'inspirant de l'exemple de Notre-Dame-des-Landes, ils ont décidé de nommer le site la ZAD (Zone à défendre) du bois de Tronçay. Plusieurs cabanes ont été rapidement installées et depuis les opposants au projet occupent la zone. Plus de 600 personnes se sont relayées depuis, avec toujours une bonne vingtaine jour et nuit.

Mais qu'est-ce qui les inquiète à ce point dans le projet d'Erscia ? Il s'agit d'un gigantesque complexe industriel composé d'une plate-forme de sciage, d'une centrale de cogénération de biomasse et d'une production de granulés destinés à produire de l'électricité en Belgique. Soutenu par le député et nombreux élus locaux, ce projet suscite une forte opposition dans la population. C'est pourquoi, en juin 2012, des habitants se sont regroupés pour créer l'association Adret-Morvan<sup>1</sup>. La première conséquence serait la destruction d'une forêt de feuillus de 110 ha, alors que la Nièvre regorge de friches industrielles. Mais les autres impacts seront encore plus graves pour l'avenir du Morvan. Dans un premier temps, cette installation générera une immense pollution ; dans un deuxième temps, elle déstabilisera la filière bois en Bourgogne et accélérera la déforestation. À terme, elle aggravera le chômage dans la filière à partir de 2020.



L'incinérateur ne brûlera pas que de la biomasse mais aussi différentes catégories de déchets de bois qui représentent jusqu'à 75% du total sur des volumes gigantesques - vingt tonnes de combustible à l'heure, 22h30 sur 24 ! On comprend mieux pourquoi Erscia a prévu une cheminée de 50 m de hauteur... Pour pouvoir alimenter l'usine avec de tels volumes, l'entreprise a obtenu une dérogation l'autorisant à récupérer des déchets de bois jusqu'à 300 km à la ronde.

La lutte d'Adret-Morvan lie un travail très méticuleux et fouillé sur les multiples conséquences d'un tel méga-projet (voir son dossier de presse très complet) à une action concrète d'occupation de la zone menacée. Elle mérite d'être connue beaucoup plus largement partout en France. Elle pourra servir d'inspiration pour les opposants aux nombreux autres projets délirants de centrales à biomasse à Bure, Tricastin, à Gardanne... qui représentent un immense danger pour les forêts en France. On dirait que l'on n'a rien appris du fiasco des agro-carburants. Nous nous trouvons confrontés à un autre engouement, cette fois-ci pour l'énergie bois à l'échelle industrielle, vendu avec des arguments écologiques.

Le RAF a un rôle important à jouer dans ces luttes en aidant à montrer qu'il existe des alternatives à ces méga-projets, des alternatives qui préservent l'écosystème, renforcent la filière bois locale et créent des emplois.

contact : Nick  
nicholas.bell@gmx.net

(1) Association pour le développement dans le respect de l'environnement en territoire Morvan

## ② LA RÉCOLTE DU BOIS EN FORÊT SELON LE RAF

### Pourquoi récolter du bois en forêt ?

La récolte de bois n'est pas nécessaire à la forêt. Sans elle l'écosystème s'achemine à son rythme vers un équilibre dynamique. Comme tous les travaux en forêt, le prélèvement de bois se justifie par les besoins de nos sociétés et éventuellement, par une volonté humaine d'accélérer un processus de restauration écologique (après monoculture, coupe rase, drainage, etc). De plus, l'économie d'une forêt ne dépend pas exclusivement de la récolte de bois.

### Où et quoi récolter ?

Tout bois produit par la terre n'a pas vocation à être utilisé par l'homme. Les processus naturels de mortalité et de décomposition des arbres sont vitaux pour l'écosystème. On gardera donc en surface et nombre significatifs, dans chaque massif des parties résolument inexploitées, et dans chaque parcelle des bois laissés à leur sort naturel. Les parties mises en réserve intégrale devront être choisies en fonction de leur intérêt écologique et non de leur accessibilité et de leur (faible) valeur économique. Le RAF propose de laisser dans chaque forêt au moins 20% du bois produit par l'écosystème mourir et se décomposer sur place, avec au moins 10% d'espace classé en réserve intégrale.

Les coupes doivent se faire dans le plus grand respect de la continuité de la couverture boisée et du réseau écologique. Les coupes rases (totales) ne se justifient qu'en cas de dépérissement avéré en peuplement non adapté au sol et au climat du site. Pour le reste, les coupes seront sélectives avec au maximum un quart du volume sur pied exploité à chaque passage.



Les cycles doivent être longs et les arbres exploités non prématurément (ex. un chêne de 150 ans ou un douglas de 60 ans n'ont pas encore atteint la maturité bénéfique à la biodiversité et au sol).

Pour le choix des arbres à exploiter, la sélection doit se faire au profit :

- ◆ des arbres structurant l'écosystème (hauteur et enracinement, capacité à être semencier) et ayant tant que possible un potentiel de bois d'œuvre,
- ◆ de la diversité des essences. Les essences secondaires (sans marché actuel) devant également être protégées voir aidées.

Les arbres morts et habités (à cavités) sont à laisser sur pied pour la biodiversité, de même que les arbres de valeur paysagère ou historique.

Les branches et les souches ne doivent pas être retirées du bois (retour d'humus et de minéraux au sol).

### Comment récolter ?

Si la connaissance de l'écologie forestière est un pré-requis à la sélection des arbres, le marquage préalable des bois n'est pas une obligation : des bûcherons sensibles peuvent sélectionner eux-mêmes les bois au fur et à mesure. En l'absence de bûcheron compétent, un expert ou un technicien peuvent être consultés ; dans tous les cas, le développement des connaissances du bûcheron sera favorisé.

- ◆ L'abattage doit se faire hors période de nidification et hors sève, de préférence en lune décroissante et descendante.
- ◆ En toutes situations, envisager d'abord l'abattage manuel et le débardage léger (animal sinon tracteur et remorque à grapin ou éventuellement petit câblemat).
- ◆ Cantonner la circulation des engins aux pistes de débardage.
- ◆ Être très prudent en situation de pente et de fonds de vallée et exclure la circulation des engins dans et à proximité des tourbières.
- ◆ Utiliser pour les tronçonneuses les huiles végétales et tant que possible les carburants de type Aspen (sans benzène et toluène).

Texte rédigé par Gaëtan du Bus à partir des contributions du groupe de travail « Charte » du RAF, ce texte n'a pas été validé collectivement !

gdubus@gestion-forestiere-sud.com  
www.gestion-forestiere-sud.com

## ③ DE L'ARBRE SUR PIED À LA GRUME SCIABLE : peut-on donner des repères de coût du travail ?

Difficile de donner des repères généraux tant les situations et les techniques sont variées. Chaque forêt, chaque situation a des contraintes, et chaque professionnel a son matériel et ses habitudes. Le rythme auquel un bûcheron professionnel abat et façonne des arbres peut ainsi aller de 5 à 50 m<sup>3</sup> par jour selon les situations et il en est de même pour le débardage, où l'on passe de 10 à 100 m<sup>3</sup> par jour pour un homme selon les situations et les techniques !

Chaque chantier demande donc une analyse réfléchie des techniques à mettre en œuvre et du temps nécessaire aux travaux envisagés. Mais pour donner quelques repères aux néophytes s'intéressant à la gestion forestière (c'est aussi l'objectif du RAF !) j'aimerais donner quelques chiffres qui soyons clair, n'engagent que moi.

Les coûts journaliers permettant un revenu « viable » sont un peu plus facile à généraliser que les coûts au m<sup>3</sup>. Pour un indépendant, ils seraient en HT de 250 à 300 €/jour pour un bûcheron, 350 €/jour pour un meneur avec son cheval, 400 €/jour pour un tracteur avec remorque et grappin, 500 €/jour pour un porteur ou un skidder (gros tracteur avec treuil) et... 800 à 1000 euros pour une abatteuse.

Coté abattage/façonnage, même à 1000 € par jour l'abatteuse coûte généralement moins cher que le bûcheron, puisqu'elle travaille 5 à 10 fois plus vite que lui. Et coté débardage, on peut aussi estimer que, compte-tenu du contexte politique et économique actuel, une exploitation avec débardage à cheval coûte souvent le double d'une exploitation mécanisée. Un chantier d'éclaircie revenant à 25 € HT le m<sup>3</sup> si il y a un accès possible pour le porteur (camion), coûterait 50 € le m<sup>3</sup> réalisé avec le cheval.

Mais dans certains cas précis, le débardage à cheval est la seule solution technique possible, ou peut coûter moins cher : et dans la grande majorité des cas, le résultat du travail au cheval est très différent de celui utilisant exclusivement le tracteur, le porteur et le skidder !

- ◆ Pas de nécessité de cloisonnements (bandes de 4 à 5 m rasées pour permettre le passage des engins ou des câbles) ;
- ◆ Moins de dégâts au sol (le cheval peut exercer une forte pression au sol, mais celle-ci est très localisée et sans mouvement latéral) ;
- ◆ Moins de dégâts aux arbres restants (plus de souplesse dans les mouvements) ;



Le débardage mécanisé impose souvent de réaliser des cloisonnements violents pour la forêt.

- ◆ Pas de dégradation en cas de franchissement de cours d'eau ou de zone humide ;
- ◆ Beaucoup moins de consommation d'énergie fossile, de bruit et de pollution ;
- ◆ Plus de souplesse dans le lien entre abattage et débusquage (extraction des bois) ;
- ◆ Plus de plaisir pour les bucherons et les débardeurs !

Certaines coupes sont même impossibles avec les machines (tracteur, porteur, skidder) à moins de dégrader très fortement les arbres restants, le sol et les eaux de surface. C'est l'exemple des situations de tourbières ou de ripisylves (bords de cours d'eau). C'est pourquoi les professionnels du débardage à cheval (une dizaine en France) trouvent l'essentiel de leurs chantiers dans les secteurs protégés que sont les zones Natura 2000. La difficulté reste d'étendre ce travail de qualité aux forêts plus « classiques » qu'elles soient communales ou privées, où il doit être financé sans les subventions que débloquent les classements officiels en zones protégées.

Le site des professionnels du débardage à cheval donne des informations intéressantes : <http://www.debardage-cheval-environnement.com/page-1009.html>  
Il fournit aussi la liste des débardeurs professionnels en France.

Voilà le débat ouvert !

contact : Gaëtan  
[gdubus@gestion-forestiere-sud.com](mailto:gdubus@gestion-forestiere-sud.com)  
[www.gestion-forestiere-sud.com](http://www.gestion-forestiere-sud.com)

## Portrait : Collectif Bois d'Ici

### INTERVIEW DE RÉMY ESCALLE DU COLLECTIF BOIS D'ICI

#### Quelles sont les missions de l'association Collectif Bois d'Ici ?

Situé en Ardèche, aux Vans, le Collectif Bois d'Ici a pour vocation de regrouper des personnes intéressées par la création d'une micro-filière de valorisation du bois local : de l'arbre sur pied jusqu'au produit fini. Le collectif est composé de bûcherons, débardeurs, menuisiers, ébénistes, propriétaires, citoyens,... qui souhaitent s'impliquer dans cette démarche.

#### Qu'est-ce qui vous a conduit à mettre en place cette micro-filière ?

En milieu rural, les très petites entreprises sont assez fragiles et travaillent dans leur coin. Notre idée est de s'organiser et de mutualiser nos compétences pour mieux utiliser les bois locaux. Ainsi, si la valeur ajoutée est produite sur notre territoire, cela créera de l'emploi.

#### Quelles ont été vos réalisations ?

Après une bonne année de gestation, l'association a été officiellement créée en juin 2012. Les premières actions ont été l'organisation de rencontres d'échanges et la participation à des réseaux plus grands comme le RAF. Notre objectif est de bien saisir les problématiques et les besoins de chacun. Une autre grande action a été de préparer, avec ce statut associatif, la création d'une raboterie-menuiserie qui est devenue BOIS D'ICI Scop\*. Fin 2012, nous avons acheté un camion grumier car le transport du bois est un maillon manquant sur notre territoire, donc ce sera un service très utile pour la distribution de petits lots de bois.

#### Quelles activités allez-vous prochainement mettre en place ?

La raboterie sera opérationnelle courant avril 2013. Nous commençons aussi à acheter des lots de bois sur pied ou bord de route pour éviter qu'ils ne sortent du département et nous voulons aussi acheter des parcelles forestières pour devenir propriétaire. Ainsi, on aurait vraiment une implication de A à Z. Sur le plan de la communication, nous animons des émissions de radio que j'anime sur Fréquence 7 pour sensibiliser un large public à la gestion forestière en Ardèche. Je présente à chaque fois des acteurs de la filière

forêt-bois et des actions entrant en résonance et créant des synergies pour montrer que si la forêt est gérée intelligemment, elle peut produire du bois d'oeuvre, rémunérer les différents intervenants et d'être belle aussi. Au niveau de l'association, nous aimerions atteindre 50 à 60 membres pour assurer une meilleure représentativité de l'association et confirmer les investissements et les projets prévus sur 2013.

#### Comment imagines-tu l'évolution du Collectif Bois d'Ici ?

A mon avis, à terme, on doit créer une structure de type SCIC\*\* pour pouvoir impliquer des citoyens, des collectivités et des entreprises qui sont, soit prestataires, soit clientes. C'est plus adapté qu'une association pour vendre des produits et services (transport de bois, lots de bois locaux,...). J'aimerais que SCIC soit effective en 2014.

#### Qu'est-ce cette expérience t'apporte sur le plan personnel ?

La partie la plus difficile et la plus gratifiante est de réveiller l'intelligence collective présente sur le territoire à travers une structure formelle ou informelle. Dès qu'on a formé l'association, il y a des personnes qui étaient à la genèse qui en sont partis car ils auraient préféré une société commerciale. Pour moi, l'association est une étape, un moyen pour aller vers autre chose.

#### Qu'apporte le RAF à la mise en place du Collectif ?

Pour donner un exemple concret, cet après-midi, Lolo qui est bûcheron à Treynas (07) est venu nous apporter un appui technique car on veut faire un premier chantier d'exploitation forestière sur un petit lot de Douglas. Il y avait une équipe de bûcherons élaqueurs, des membres du Collectif et des débardeurs à cheval. On s'est tous mis autour de la table avec l'idée de faire ce chantier ensemble. Voilà, le Collectif Bois d'Ici, c'est un outil, d'autres que moi s'en emparent et cela permet une pérennité, c'est gratifiant. Si l'idée est bonne, elle doit servir un territoire ou un groupe d'individus, elle doit être utilisable par tous.

\*SCOP : Société coopérative et participative

\*\*SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

Propos recueillis par Anne Berthet



Rémy Escalle, Florence Vaivre, Sylvain Lambrecht, Marie-Aure Pigal et Alice Deves du Collectif Bois d'Ici

## Brèves forestières

### MAUVAISES NOUVELLES

● Le projet Erscia de scierie et d'incinérateur de bois traité situé aux portes du Morvan entraînerait la destruction de 110 hectares de forêt et menace la ressource locale à moyen terme. Si des emplois seraient créés à court terme (80 à 120 estimés), que deviendront les scieries locales quand la ressource forestière aura été entièrement mobilisée par ce projet d'ici 10 à 15 ans ? L'association Adret Morvan s'est mobilisée contre ce projet, a mis en place une Zone A Défendre (ZAD) sur site et une pétition en ligne : [www.adretmorvan.org](http://www.adretmorvan.org)



Premiers abattages dans le Bois de Tronçay (Photo AdretMorvan)

● Les installations de chaufferies bois produisant moins de 100 tonnes équivalent pétrole par an ne sont pas éligibles au Fonds Chaleur (subvention de 60%) : l'attribution des aides se fait au cas par cas et sur dossier par les collectivités territoriales (Région, Département) et l'Europe (FEDER...), mais de moins en moins souvent par les directions régionales de l'ADEME dont les budgets pour ces opérations sont à la baisse (voire nuls dans certaines régions).

Source : Lettre du CIBE n°11-2012 (Ademe).

● La Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne veut créer une plate-forme bois-énergie pour exploiter les rémanents, pour traiter 10 000 à 15 000 tonnes de bois par an dont des souches (pour rappel : 20 % de la faune forestière est tributaire du bois mort).

Source : quotidien Sud Ouest.

● Les reboisements résineux après exploitation de mauvais taillis (feuillus) peuvent être aidés par un partenariat entreprise privée / pouvoirs publics au titre de la compensation carbone (Source : site Web des pépinières Naudet), mais aussi directement jusqu'à 60% par des fonds régionaux et européens (Mesure 122 B), ce



qui favorise la création de monocultures résineuses au détriment de la conversion des taillis en futaie feuillue.

● 11 octobre 2012 : comme presque chaque semaine, dans la newsletter de l'annonceur forestier Fordaq, on lit : « Demande : abattage mécanisé, région: Orsova, Roumanie, surface 80 ha, volume 10 000 m3 ». Coupe rase ? De nombreuses forêts roumaines de grande qualité passent en ce moment aux mains d'investisseurs privés. Et les conditions de travail forestier dans les pays de l'Est sont parfois déplorables : M. Chien et

M. Hung, Vietnamiens, voulaient travailler légalement. En forêt, ils gagnent 10 centimes d'euros par arbre planté, en travaillant 240 heures par mois sept jours sur sept. Mais après avoir perçu 500 euros le premier mois, ils ne perçoivent plus rien...

Source : La Libre Belgique, 11/03/2011).

● Depuis le protocole de Kyoto, les pays sont dotés d'un quota d'émissions de CO2 mais pour respecter leur quotas, ils peuvent en acheter à d'autres pays (ce que peuvent aussi faire les entreprises entre elles), mais aussi inciter ses entreprises à acheter des certificats de réduction d'émissions émis par les projets de développement (censés réduire les émissions) et achetable sur une bourse internationale. Ainsi il suffit aux entreprises polluantes d'investir un peu de leurs bénéfices dans un projet de « boisement » dans un pays du Sud pour être en règle ... (Source : dossier 15/09/2011 du bureau d'études Agrofoot).

● Selon un article paru dans la revue scientifique Nature le 21 novembre 2012, les deux tiers des arbres dans le monde sont menacés de dépérissement, du fait essentiellement des épisodes de sécheresse. La France est concernée, au moins pour sa partie méditerranéenne.

Source : Le Monde du 23/11/2012)

● Les chercheurs de l'Oregon State University misent sur le génie génétique pour produire des peupliers en très courte rotations. Ces recherches, portant actuellement sur les peupliers, sont financées entre autres par des industriels français. L'obstacle principal à l'application de ces recherches sont pour le Pr. Strauss, les formalités administratives et les coûts réglementaires inhérents aux plantes génétiquement modifiées...mais le film « Le monde selon Monsanto » suggère que ces obstacles sont facilement levés !

### BONNES NOUVELLES

● « Faites un don à Forêts Sauvages, et nous nous engageons à reverser l'intégralité des sommes reçues pour l'acquisition de forêts et de milieux naturels à fort potentiel de naturalité ». Grâce à l'œuvre visionnaire et obstinée de Gilbert et Philippe Cochet (Forêts Sauvages) et à la Fondation Mava, une propriété de 80 ha d'un seul tenant a été acquise fin 2010 par la Fondation WWF.

Source : La Lettre de Forêts Sauvages, n°9.

● Le Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan vient d'acquérir sa 11<sup>ème</sup> forêt et gère maintenant plus de 200 ha ! Créé en 2003 par l'association Autun Morvan Ecologie, ce groupement achète des forêts feuillues et mélangées pour les préserver de la coupe à blanc et démontrer qu'une gestion écologique est rentable. Site : [www.sauvegarde-foret-morvan.com](http://www.sauvegarde-foret-morvan.com)

● Une étude sur l'impact sur les agrocarburants d'origine ligneuse montre leurs effets néfastes sur l'environnement. Des chercheurs de l'université de Lancaster en Grande-Bretagne, ont mis en évidence que la production d'agrocarburants de deuxième génération à partir de plantes ligneuses augmentait la teneur en ozone dans la troposphère, la couche gazeuse la plus proche de notre planète. Ces plantes correspondent aux taillis à courte et très courte rotation et à croissance rapide, comme le saule, le peuplier ou encore l'eucalyptus.

Source : [www.campagnesenvironnement.fr](http://www.campagnesenvironnement.fr)

### A LIRE, ÉCOUTER, REGARDER, VISITER

● Sur le projet de méga-scierie Erscia : Lire « L'écho des Adrets », lettre d'information disponible sur : [www.adretmorvan.org](http://www.adretmorvan.org)

Lire Bastamag «Une scierie géante menace les forêts du Morvan»  
Suivre l'évolution de l'occupation en photos sur [zad-boisdutronçay.org](http://zad-boisdutronçay.org)

Ecouter « Les forêts – espaces aimés mais menacés », émission réalisée par Radio Zinzine avec Gaëtan du Bus du RAF, Jérôme Bognard, vice-président d'Adret-Morvan, et Frédéric Jean de la FRAPNA Drôme (sur la centrale à biomasse à Tricastin) : [www.radiozinzine.org](http://www.radiozinzine.org)

● Dans le dossier Forêt du n°71, l'Age de Faire a ouvert ses pages aux RAF et a consacré sa Une aux rencontres de Massaguel : « Forêts, les citoyens s'en mêlent ».

● Bastamag.com ne mâche pas ses mots et consacre trois articles à la situation forestière actuelle : « La France veut-elle privatiser ses forêts et se débarrasser de l'ONF ? », « La forêt : nouvel eldorado industriel ? » et enfin « Une scierie géante menace la forêt du Morvan ».

● Le dossier « Sauver les forêts » du n°36 de l'Ecologiste sur les menaces qui pèsent sur la forêt et la naturalité.

● La synthèse sur les méthodes d'irrégularisation des pessières de Christine Sanchez (transformer les monocultures d'épicéas en forêts diversifiées) et le dossier complet d'un colloque sur la transformation des monocultures en forêts mélangées : à lire sur : [www.foretwallonne.be](http://www.foretwallonne.be)

● Une étude parue dans la revue scientifique internationale Oecologia montre que le mélange d'essences arborescentes augmente considérablement la production, la distribution verticale et le renouvellement des racines fines des arbres : A lire dans Oecologia 169 : 1105-1115 de Pifeng Lei et al.).

● Le mémoire de fin d'études FIF (école forestière de Nancy) de Benjamin Poilvet sur « Le potentiel des circuits courts pour une valorisation des bois d'œuvre de feuillus en marge des marchés traditionnels », AgroParis Tech, juin 2011. A télécharger sur : [if-consultants.fr/reglementation.if-consultants](http://if-consultants.fr/reglementation.if-consultants)

● La présentation de « La diversité des outils et machines simples d'exploitation forestière », 149 pages avec de nombreux schémas. A télécharger sur : [fao.org/docrep/T0129F/T0129F00.htm](http://fao.org/docrep/T0129F/T0129F00.htm)

● Le film « Tenter l'alternative...pour une gestion douce de la forêt » tourné sur un chantier-rencontre du RAF en Dordogne par Dans le champs peut être commandé pour 5 € auprès de Anne : [aberrhet@reseau-relier.org](mailto:aberrhet@reseau-relier.org)



# RELIER et l'habitat participatif

## PLATEFORME DE MISE EN LIEN « Habitat participatif et solidaire »

Le nombre de projets d'habitat groupé, écovillages, initiatives participatives en matière de logement ne cesse de croître mais peu vont encore au bout. L'idée de cette plateforme de mise en lien est d'offrir une interface au service des porteurs de projet et habitants pour faciliter l'émergence et la pérennité d'initiatives participatives d'habitat.

Cette plateforme vise aussi à montrer la diversité des acteurs et des ressources ; si elle est ouverte, un socle commun en rassemble les principaux fondateurs autour des valeurs de solidarité, de participation, d'écologie et de développement local.

Elle a pour objectifs :

- ◆ d'identifier et mettre à jour les ressources (groupes, réseaux, compétences, etc) présentes sur chaque territoire : veille, base de données...
- ◆ de rendre visible et plus lisible le paysage de l'habitat groupé / participatif : cartographie qualifiée, fil d'infos RSS, liens utiles...
- ◆ de favoriser la mise en relation entre les porteurs de projet et les ressources : fiches-projets, moteur de recherche thématique et géographique...

Cette plateforme s'inscrit dans une démarche de mise en réseau dynamique et fonctionnera d'autant mieux qu'elle permettra la participation réelle des usagers, à la fois ressources et bénéficiaires, dans l'alimentation du site et dans la gouvernance de l'outil. Elle donnera aussi lieu à des rencontres physiques pour échanger sur les pratiques des habitats groupés !

Pour en savoir plus :  
<http://curl.im/analyseplateforme>

contact : Raphaël  
chargé de mission  
habitat à RELIER  
[rjourjon@reseau-relier.org](mailto:rjourjon@reseau-relier.org)



## Petit agenda de la forêt et du bois



Pro Silva France organise plusieurs sessions de formations de 1 à 2 jours sur la **sylviculture Pro Silva** à destination des techniciens de « territoires », des élus et des écoles forestières (BTS et Bac Pro) :

**26 avril**

Tournée du groupe Centre (Loiret)

**20-21 juin**

Formation « initiation à la sylviculture Pro Silva appliquée au douglas » (Rhône-Saône et Loire)

**22 juin**

Tournée du groupe « Méditerranée » (Gard-Hérault). Plus d'infos sur [www.prosilva.fr](http://www.prosilva.fr)

**Du 17 au 20 septembre 2013 à Chambéry,** le WWF, l'Irstea (ex-Cemagref) et Refora organisent un colloque sur **« La naturalité vers une autre culture des eaux et des forêts »**

Proposez vos communications sur :  
[www.naturalite2013.fr](http://www.naturalite2013.fr)

Les prochaines **RENCONTRES DU RAF** auront lieu les **4 et 5 oct 2013 à Bibracte (71)**.

au centre archéologique, sur « les engagements collectifs en faveur de la forêt »

**Ateliers et visites :**

- La création d'un collectif de gestion de forêts
- L'organisation collective pour recréer des circuits-courts de proximité
- L'interpellation des politiques et citoyens sur la gestion forestière

Participation : 40 €

Pré-inscription : [contact.raf@reseau-relier.org](mailto:contact.raf@reseau-relier.org)

Rédacteurs en chef : Gaetan du Bus ; Anne Berthet ; Pascale Laussel • Comité de lecture : Manuel Linot ; Rémy Escalle ; Nicholas Bell ; Emmanuelle Roof  
Photos : Gaetan du Bus ; Anne Berthet ; Adret Morvan ; Pascale Laussel • Création graphique : [zougraphiste.com](http://zougraphiste.com)

Retrouvez tous les numéros d'Anastomoses sur notre site : [www.reseau-relier.org/Foret-Outils-en-ligne](http://www.reseau-relier.org/Foret-Outils-en-ligne)

avec le soutien de

